

COMMUNIQUÉ À LA POPULATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

-- Bulletin numéro 3 --

Saint-Gédéon, le 1 avril 2020

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je suis conscient que plusieurs traversent une période difficile, et qu'il peut s'installer chez certains de l'incertitude, voire de l'anxiété. Je suis de tout cœur avec vous. La situation se rétablira et nous retrouverons graduellement nos repères, de même que la vitalité et le dynamisme socioéconomique qui nous caractérisent. Je peux vous assurer que le conseil prend et prendra **toutes les dispositions** afin de vous soutenir et vous accompagner dans cette épreuve. **Nous ferons preuve d'adaptation**, selon l'évolution de la situation.

Tel que communiqué par les autorités, la résilience et la patience sont de mise. Il faut surtout respecter les directives et **consignes sanitaires** émises par la Santé publique. Enfin, si vous en ressentez le besoin, je vous encourage à consulter pour obtenir de l'aide.

Voici maintenant plusieurs informations pertinentes que nous tenions à vous communiquer dans ce bulletin hebdomadaire :

BÂTIMENTS ET SERVICES MUNICIPAUX

L'accès aux bureaux de la municipalité est **fermé**. Toutefois, **le personnel municipal demeure en fonction et à votre service**. Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site web : <http://www.st-gedeon.qc.ca/nous-joindre>. Vous pouvez également communiquer avec eux par téléphone, 418 345-8001, poste 0.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La situation actuelle nous amène à tenir à **huis clos** le conseil municipal prévu le 6 avril à 19 h 30. Il ne sera pas possible pour les citoyens d'y assister. L'**ordre du jour** de la réunion sera **disponible en ligne**, à compter du vendredi 3 avril. Pour y accéder, consultez notre site internet dans la section « outils », sous l'onglet « documentation » : <http://www.st-gedeon.qc.ca/centre-de-documentation>.

TAXATION – MESURE D'AIDE RELATIVE AU VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Actuellement, l'orientation privilégiée par le conseil est la **suspension des intérêts et pénalités sur les taxes municipales 2020 impayées, jusqu'au 31 août 2020**. Cela vous permettra, si la situation l'oblige, de reporter votre 2^e versement, sans aucune pénalité.

Dépendamment de l'évolution de la situation au cours des prochains mois, **nous envisagerons de prolonger cette mesure, ou encore d'adopter des mesures additionnelles**.

L'IMPORTANCE DE L'ACHAT LOCAL – ENCOURAGEZ NOS ENTREPRISES

Nous vous incitons plus que jamais à encourager nos entreprises et à consommer localement! Plusieurs d'entre elles s'adaptent et offrent :

- Service de livraison à domicile
- Préparation de commandes à distance que vous pouvez venir chercher sur les lieux, en toute sécurité
- Réservation de produits en vue de l'été (ex : paniers de légumes, plants, etc.)

De nombreux commerces demeurent ouverts (services essentiels), en ayant pris les mesures d'hygiène et de sécurité qui s'imposent.

Informez-vous en communiquant directement avec nos entreprises ou en visitant leur page Facebook.

****Nous mettrons en place sous peu un outil spécifique visant à vous informer davantage à ce sujet (achat local)**.**

MESURES D'AIDES AUX ENTREPRISES

Fonds d'urgence CIDAL :

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est et la CIDAL ont annoncé la mise en place d'un **fonds d'urgence d'un demi-million**. Elles incitent les entrepreneurs à compléter un formulaire afin de faire connaître leur besoin et les impacts financiers de la crise sur leur opération.

****Il est donc dans l'intérêt des entreprises de Saint-Gédéon de prendre quelques minutes et de compléter le formulaire en ligne : <https://www.cidal.ca/entrepreneurs-vous-pouvez-compter-sur-nous/>.****

À la suite de quoi, votre dossier sera ouvert. Pour information : **418 662-6645 / info@cidal.ca**.

Informations relatives aux programmes fédéraux et provinciaux :

La Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est a mis en place une section sur sa page web qui contient toute l'information sur les mesures gouvernementales et programmes en lien avec la crise. Ce site est mis à jour quotidiennement. Nous vous invitons à vous y référer : <https://www.ccilacsaintjeanest.com/covid-19>.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – SECTEUR COMMERCIAL

Le **Groupe Coderr** adresse aux entreprises et commerces ce message : prenez note qu'à compter du 30 mars, il est possible qu'il y ait des changements aux horaires de **collectes commerciales** de matières résiduelles (déchets, récupération et papiers confidentiels). Si vous êtes clients chez Groupe Coderr et que votre entreprise est fermée, bien vouloir communiquer avec eux afin de prendre entente pour des collectes sur appel ou pour interrompre le service temporairement : **418 668-1234 (2211) / services@coderr.ca**. Il n'y a **aucun changement pour le service résidentiel** de collecte d'ordures et de récupération.

TRAVAIL DE MILIEU AÎNÉS LAC-SAINT-JEAN-EST

Si vous détectez des aînés présentant des problématiques d'isolement, d'anxiété, de détresse psychologique ou autres besoins nécessitant une intervention psychosociale téléphonique soutenue, contactez sans hésiter : **Joanie Bernard, travailleuse de milieu aînés Lac-Saint-Jean-Est : 418 719-9317**.

TRAVAIL DE MILIEU SECTEUR SUD

Les travailleuses de milieu Secteur Sud ne peuvent plus intervenir physiquement au sein de la municipalité. Par contre, le service demeure ouvert et il est possible de communiquer avec elles, en cas de besoin : **Elizabeth Perron : 418 321-2011 ou Anabelle Gauthier : 581 230-5929**. Aussi, ce service vous rappelle que diverses ressources s'offrent à la communauté :

- Tel-jeunes : <https://www.teljeunes.com/Accueil>
- Écoute Entraide : 1 855 EN LIGNE (souffrance émotionnelle)
- Centre de prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)

RAPPEL

La municipalité invite enfin la population à s'informer de la situation liée au COVID-19 au Québec, en visitant le www.quebec.ca/sante/. Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre, vous pouvez contacter en tout temps la ligne Info-Santé 1 877 644-4545. **Si vous êtes revenus récemment de voyage ou de l'extérieur de la région, respectez en tout point les consignes de quarantaine.**

Émile Hudon, maire